

# Procès-verbal d'Assemblée Générale

Fédération des Randonneurs Equestre de France  
FREF-France  
adresse  
téléphone

Le 30 novembre 2012, à 14 heures, les membres de l'association Fédération des Randonneurs Equestre de France se sont réunis dans les locaux de la FSGT Tour ESSOR 14 rue Scandicci 95508 PANTIN, en Assemblées Générales Ordinaire puis Elective, sur convocation du président. Ces assemblées étaient précédées d'une réunion des moniteurs de l'association.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale ainsi que l'Assemblée Elective étaient présidées par M. Gilbert DE KEYSER, président de l'association. Il était assisté de M. Jean-Jacques STORTOZ, secrétaire général de l'association.

L'Assemblée pu valablement délibérer, conformément à l'article ?? des statuts prévoyant le vote à la majorité ???? tant pour les assemblées générales qu'électives.

## Assemblée Générale

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

-Rapport Moral

- Compte rendu des activités,
- Formations,
- Relations avec la CPNE-EE, Partenariat avec le SNETE et Centre de formations professionnelles équestres,

-Rapport financier

-Budget prévisionnel

-Stages des nouveaux moniteurs,

-Liste des Moniteurs,

-Questions diverses.

### ***Rapport moral et Financier:***

### **Compte rendu des activités / Rapport moral :**

#### **-Présence de la FREF sur de grandes manifestations:**

La FREF a été présente avec un stand aux salons du cheval de Paris, Avignon, Lyon, et au festival du spectacle équestre de Tarbes. La présence de l'association sur ces différents événements a permis de promouvoir l'association, faire de nouvelles adhésions et faire connaître les stages de formation organisés par l'association.

### **-Formations:**

Au cours de l'année 2012, à titre exceptionnel pour des raisons d'organisation, il n'y a eu qu'un seul stage de formation d'accompagnateur de randonnée équestre, organisé en septembre. En 2013 sont prévus deux stages d'accompagnateurs et guide de randonnées équestre bénévoles; un stage de Printemps et un Stage d'hiver. Un stage de patrouilleur équestre devrait également être organisé au printemps.

### **-Relations avec le SNETE et la CPNE-EE et le Centre de Formations Professionnelles Equestres:**

Le Président Gilbert DE KEYSER rappelle qu'il est membre du conseil d'administration du Syndicat National des Entreprises de Tourisme Equestre avec lequel il entretient de bonnes relations et encourage les professionnels du Tourisme Equestre de la FREF à y adhérer.

Le SNETE, membre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Entreprises Equestres est à l'origine des brevets et diplômes professionnels délivrés par cette Commission.

Les stages d'accompagnateurs et de guides de randonnées équestre de la FREF sont depuis 4 ans suivis, pour les stagiaires qui le désirent, d'un stage de formation à la Capacité Equestre Professionnelle de niveau 2, option tourisme équestre (CEP2) de la CPNE-EE.

À l'issue de ce stage les stagiaires sont présentés à un examen devant un jury de professionnels du tourisme équestre (employeurs et salariés) en vue de l'obtention de la CEP2.

L'obtention de cette CEP permet d'accéder après validation de divers Unités Capitalisables à l'obtention du Certificat de Qualification Professionnel d'Assistant Animateur Soigneur - Tourisme équestre - (CQP ASA -Tourisme Equestre), diplôme professionnel de niveau V, permettant d'animer et encadrer les activités de tourisme équestre contre rémunération, sous la tutelle d'un enseignant de niveau supérieur.

En 4 ans une dizaine de stagiaires, accompagnateurs ou guides de la FREF ont obtenu ce CQP - ASA.

En 2013, le président souhaite que soient également mis en place des stages de préparation à la CEP3, en vue de permettre l'accès aux Guides de Randonnées de la FREF qui le désirent au CQP ORE (Organisateur de Randonnée Equestre), diplôme de niveau IV, permettant d'exercer, contre rémunération, le métier de Guide Equestre en toute autonomie.

Il est à noter que la formation professionnelle, si elle est encouragée par la FREF, ne fait pas partie de ses objectifs statutaire, ces stages sont donc organisés par l'association

"Centre de formations professionnelles équestres" et animés par des moniteurs et instructeurs indépendants ou membres de l'association et des instructeurs et moniteurs de la FREF.

### **Rapport financier :**

Le président et le trésorier présentent le compte des dépenses et recettes de l'association pour l'exercice 2011/2012 (Octobre à Décembre). (Voir détail en annexe).

Les recettes totales s'élèvent à 14 657,74 Euros

Les dépenses totales à 14 651,66 Euros

Soit un solde positif de 6,08 Euros

## ***Budget Prévisionnel 2013 :***

Le président et le trésorier présentent le budget prévisionnel 2013. Ce budget correspond globalement aux recettes et dépenses de 2012.

**Le président a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :**

**-Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.**

**-Approbation du budget prévisionnel : cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## ***Liste des moniteurs et instructeurs fédéraux FREF:***

Le président propose la liste des moniteurs et instructeurs fédéraux suivante pour 2013 :

### **INSTRUCTEURS FEDERAUX**

DE KEYSER Gilbert : 38 rue des abbés Collin 333340 LEPARRE MDOC  
05 56 09 02 14 / 06 70 07 39 02

POULAIN Patrick : Étioles 91450 Soissy sur Seine  
01 69 89 01 81

GOURMELON Marc : Graene Stroete 59114 Steenvorde  
0671 97 59 08

### **MONITEURS FEDERAUX**

DE LAUZON Sophie : Relais Equestre de Villenon 86700 Anché  
05 49 42 56 69

Claude MENARD : 14 chemin de la Colonne 33300 QUEYRAC

Gilles MOTY : 38 allée des Abbés Collinb 33340 LEPARRE

François PLOYART : 132 rue Emmanuel Rey 59300 VALENCIENNES

François Xavier BIGO : 45 rue Jean Jaures 49400 SAUMUR

### **MONITEURS SPECIALISES FEDERAUX**

Tony CLEMENCEAU : 2 Noailles 33840 LERM ET MUSSET

**Cette proposition est mise au vote par le président et adoptée à l'unanimité.**

## ***Stage des nouveaux moniteurs :***

Le président rappelle que pour être moniteur FREF, il faut avoir effectué un stage d'au moins 5 jours organisé par la fédération.

Il fait la remarque que plusieurs centres de tourisme équestre ont nouvellement adhéré à la FREF et que leurs dirigeants souhaitent pouvoir être formateurs fédéraux. Certains de ces formateurs sont titulaires de diplômes professionnels ou fédéraux de la FFE. Dans quelles conditions peuvent-ils être agréés comme moniteurs fédéraux ?

Il s'en suit un débat entre les membres présents.

A l'issue de ce débat, il est proposé que:

-les titulaires d'un brevet de Guide de Tourisme Equestre ou d'un Brevet d'Accompagnateur de Tourisme Equestre délivré par l'Association Nationale de Tourisme Equestre **avant 1995 (?)**, à la condition qu'ils participent au minimum à un week-end de stage organisé par le conseil d'administration de la FREF pour se pénétrer de l'esprit de l'association et découvrir les contenus techniques et pédagogiques spécifiques à mettre en œuvre, puissent être moniteurs fédéraux.

-les titulaires d'un brevet fédéral d'Accompagnateur de Tourisme équestre de la FFE délivré à partir de 1995 ou d'un BPJEPS ou BE délivré par le Ministère de la Jeunesse et des Sports doivent participer, au minimum, à une randonnée école organisée lors d'un stage d'accompagnateur ou de guide de la FREF et passer les épreuves, pour être moniteurs fédéraux.?

Ce titre de moniteur fédéral leur permettra d'encadrer les formations d'accompagnateur et de guides de randonnée équestre organisés par le conseil d'administration de la FREF dans le Centre Ecole (actuellement le Cos Arriou) **et de faire passer les brevets fédéraux de randonneur équestre junior et de randonneur équestre dans tout établissement de la FREF?**

-les titulaires d'un diplôme professionnel ou les personnes ayant une qualification reconnue et vérifié dans un domaine particulier: bourrellerie, orientation, attelage, débardage, soins et secourisme équin, équitation (américaine, classique, camargue...) ... puissent accéder au titre fédéral de moniteur spécialisé sur décision du conseil d'administration (?)

**Cette proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité.**

### ***Questions diverses :***

#### **Rapports avec la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) :**

Le président rappelle que la FREF est affiliée de la FSGT dont elle partage les valeurs **depuis 19..** et dont elle est la branche "Tourisme Equestre".

#### **Commission Fédérale d'Activités "Cheval" :**

Il existe au sein de la FSGT différentes Commissions Fédérales d'Activités (CFA) ayant des enveloppes financières spécifiques, dont une CFA "Cheval".

Le président de la FREF Gilbert de KEYSER fait remarquer qu'il existe une certaine ambiguïté quand à l'appartenance de la FREF à cette commission car elle a été créé à l'initiative de Jean-Jacques STORTOZ, secrétaire général de la FREF et qu'il a lui-même participé aux premières réunions de cette commission. Cette commission a mis en place des brevets FSGT de moniteurs bénévoles, et des examens fédéraux, indépendamment de ceux de la FREF, y compris dans des centres FREF.

Jean-Jacques STORTOZ explique que pour lui il n'y a pas d'ambiguïté: le CFA "Cheval" a été créé en vue de développer une branche "équitation" sportive au sein de la FSGT, avec un contenu pédagogique spécifique et des compétitions d'équitation western et de CSO. La FREF par le seul fait qu'elle n'a pour objectif ni de former à l'équitation ni d'organiser des compétitions ne fait pas partie du CFA "Cheval".

Le président et les membres présents de la FREF en prennent acte et considèrent que toute ambiguïté est levée. Il est fait la remarque que si ce CFA avait été nommé CFA "Equitation" et non CFA "Cheval" il n'y aurait pas eu d'ambiguïté.

## Assemblée Elective :

Le président Gilbert DE KEYSER rappelle que conformément aux statuts, il y a lieu cette année de renouveler le Comité directeur.

Il propose la liste suivante: pour la période de novembre 2012 à novembre 2016:

Président: Gilbert DE KEYSER,

Vice-présidents: Jean-jacques STORTOZ, Gérard SOURENIAN,

Secrétaire général: François-Xavier BIGO

Trésorier: Marc GOURMELON

Administrateurs: Claude VILETTE

Patrick MESTRE (FREF 77)

Tony CLEMENCEAU (FREF 33)

Guy DEDHIN (FREF 83)

François PLOYARD (FREF 59)

Sophie DE LAUZON (FREF 86)

Fleur TENE (FREF 11).

Il propose également que soit nommé président d'honneur ?????????? en plus de Robert COGNIOUL.

**Cette liste est approuvée par l'assemblée à l'unanimité. Dans la foulée et conformément aux statuts, le nouveau comité élit Gilbert de KEYSER président, Jean-jacques STORTOZ et Gérard SOURENIAN vice-présidents, François-Xavier BIGO secrétaire général et Marc GOURMELON Trésorier.**

## Présentation de la FSGT :

Comme chaque année à l'issue de l'assemblée, un représentant salarié de la FSGT, vient présenter cette fédération. Cette année c'est Antoine **Petit** ? qui s'est chargé de cette mission. Il a rappelé quels étaient les principes et l'organisation de la FSGT, remis à chaque participant un document, a rappelé la place spécifique de la FREF au sein de la FSGT et a exposé les différents services rendus ou qui pourraient être rendu aux membres et animateurs, notamment en terme de formation. Il pose la question de la mise en conformité éventuelle des formations d'animateurs bénévoles de la FREF avec celles de la FSGT. Cette question n'est pas tranchée, il appartiendra au nouveau comité directeur d'y réfléchir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 heures.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire.

A ....., le .....

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

[noms et signatures]